

# Programme de stabilisation des berges

**2017-2026**

▸ **Tempêtes et érosion**

**337**

**DA35**

Programme de stabilisation des berges du  
lac Saint-Jean 2017-2026

6211-02-0b2



# Les tempêtes au lac Saint-Jean

---

**La programmation de travaux futurs est intimement liée au nombre de tempêtes, à leur direction et à leur intensité**

**L'avantage du Programme de stabilisation des berges : s'adapter rapidement.**

# Les tempêtes au lac Saint-Jean

---

Critères définissant une tempête basés sur:

- **une vitesse minimale de vent durant une certaine durée**
  - 30 km/h  $\geq$  3 de 12 heures consécutives ( $\geq$  20 km/h)
  - 40 km/h  $\geq$  2 de 6 heures consécutives ( $\geq$  20 km/h)
- **le maintien de la direction des vents**
  - Variation maximale de direction de 60 degrés entre les deux extrêmes

# Les tempêtes au lac Saint-Jean

Les tempêtes varient d'une année à l'autre. Le nombre annuel serait à la baisse.

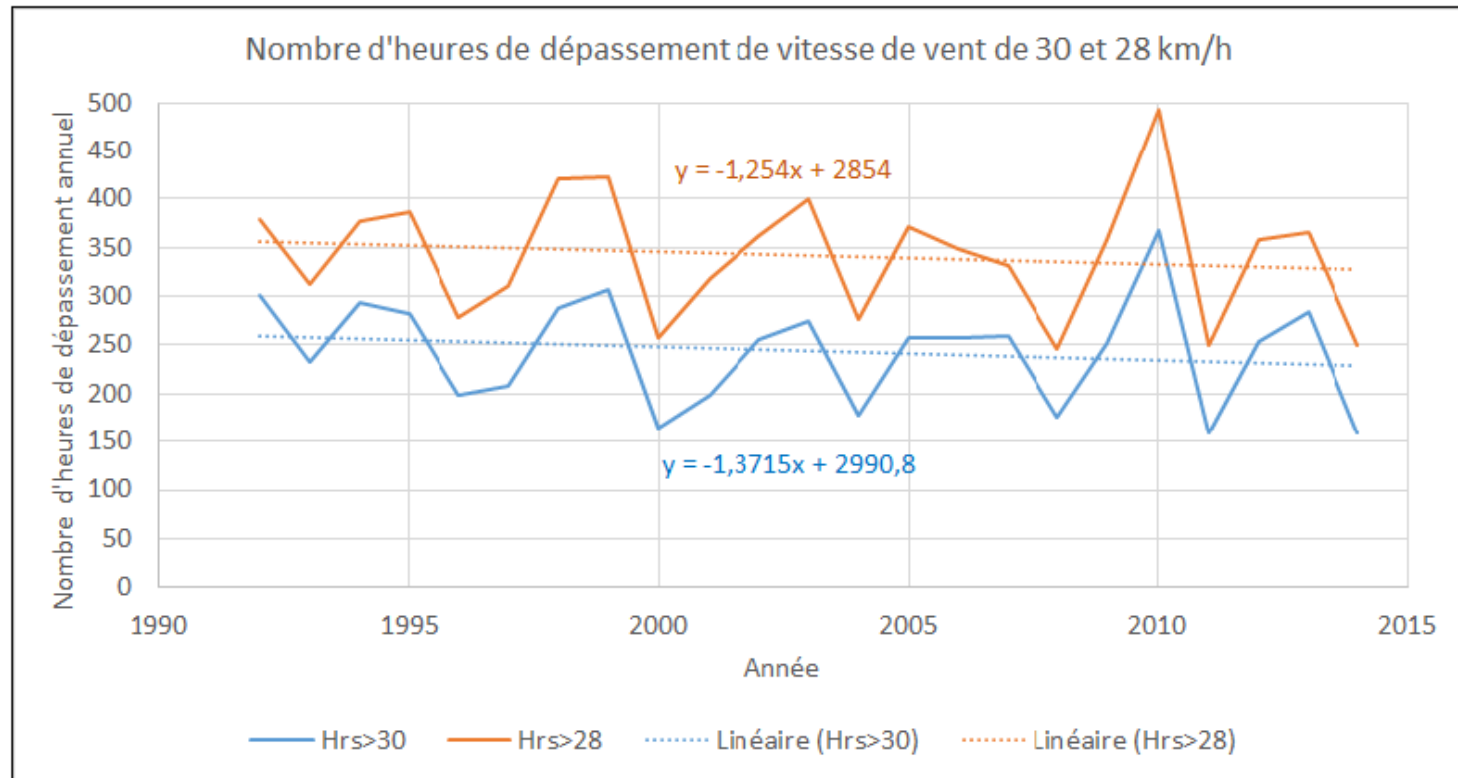
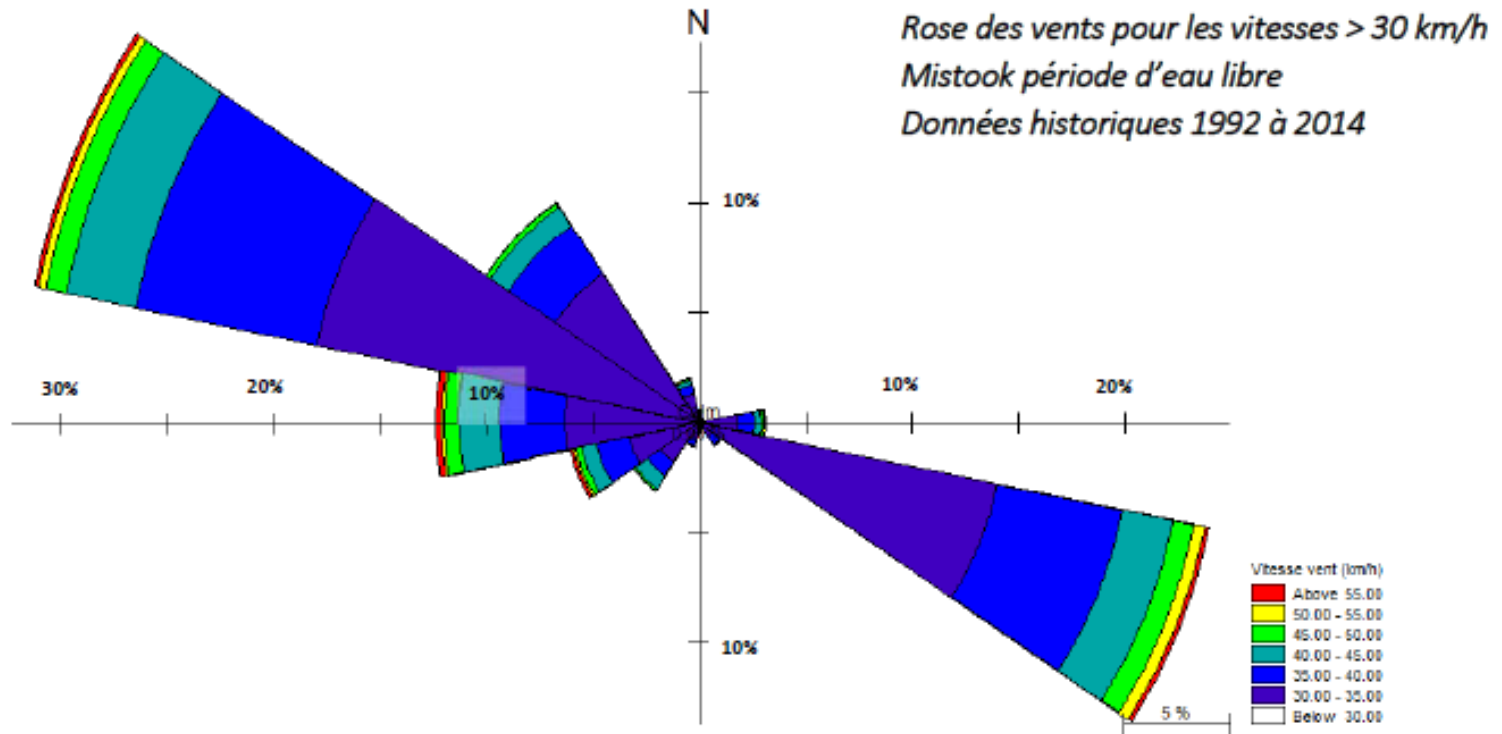


Figure 4.1 Historique du nombre d'heures de dépassement de la limite de vitesse de vent de 30 km/h et de 28 km/h pour la station de Mistook (1992 à 2014)

# Les tempêtes au lac Saint-Jean

Les tempêtes au lac Saint-Jean se produisent surtout à l'automne et le secteur dominant est d'ouest.



# Tempêtes et érosion

---

- Secteurs les plus exposés sont donc :
  - Saint-Gédéon
  - Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
  - Chambord
  - Saint-Henri-de-Taillon

# Tempêtes et érosion

---

- Augmentation de la quantité de travaux de rechargement de plage les années suivant de fortes tempêtes (exemple en 2013)
- Le Programme permet des interventions adaptées en fonction des conditions climatiques et assure une exécution rapide.